SUD FORMATIONS SANTÉ



# DÉFINIR SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET OPTIMISER SON BUDGET FORMATION

**Public**
Responsable formation / DRH / RRH / Assistant(e) Formation

**Pré-requis**
Aucun

**Modalités**
4h en e-learning et 3h de coaching individuel (2x1h30)

**Durée**
1 jour – 7 heures

## DATES & LIEUX

Possible à tout moment de l'année.
A distance via notre plateforme de formation
Nous consulter

## INTERVENANTS

Nicole VAUGARNY
Formatrice – Consultante
Avec expérience en OPCO

## VALIDATION

Certification de réalisation
Attestation de fin de formation

## TARIFS

Nous consulter

DMA008

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

# PROGRAMME

## LE SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Présentation du parcours, quiz sur les attentes et quiz de positionnement, introduction à la thématique
- Les obligations de l'employeur
- Les différents acteurs et leurs missions
- L'évolution des contrats en alternance
- Les dispositifs à la main des salariés pour évoluer en autonomie
- Les dispositifs à la main de l'employeur pour développer les compétences : l'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation
  - L'élaboration du PDC (Plan de Développement des Compétences)
  - Les nouvelles modalités de formation et pédagogiques
  - La co-construction et le co-financement d'actions de formation certifiantes
  - Focus sur l'évolution des missions et compétences attendues du responsable formation
- Quiz de connaissances de fin de module
- Séquence BONUS, pour aller plus loin : Articles, livres blancs, guides, etc

## LES LEVIERS D'ACTION DU RESPONSABLE FORMATION

- L'évolution du rôle et des missions du responsable formation
- Les leviers d'actions
  - Le dialogue avec les partenaires sociaux : Accords de branches, d'entreprises
  - La co-construction des parcours avec les salariés, pour favoriser l'utilisation du CPF
  - Les Entretiens Professionnels et le PDC : De véritables outils de GPEC, au service de la performance de l'entreprise
  - La communication auprès des salariés et des managers (sur le CPF, le CEP, et la VAE dans le cadre de l'entretien professionnel)
  - L'impact de la mise en œuvre étalée de la nouvelle loi (de 2018 à 2022), sur la gestion du budget formation dans les entreprises
  - L'impact de la nouvelle certification des OF pour bénéficier de fonds mutualisés
- L'optimisation du budget formation par :
  - L'intégration des nouvelles modalités d'apprentissage et de développement des compétences en interne (FEST, Tutorat, Compagnonnage)
  - Le choix de parcours certifiant /qualifiant pour viser l'obtention de fonds mutualisés (Contrats en alternance, Dispositif Pro-A, CPF)
  - L'élaboration de parcours Blended Learning, mixant plusieurs modalités (présentiel / distanciel, inter/intra/interne, sur le temps de travail et hors temps de travail, FEST, VAE, etc)
  - L'évaluation systématique de l'impact de la formation
  - Elaboration de votre feuille de route
- Evaluation de la formation (questionnaire d'appréciation en ligne)

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Intégrer les opportunités apportées par la loi de 2018 pour adapter sa politique de développement des compétences, optimiser le budget à y consacrer et faire évoluer la fonction Formation en interne

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Lister les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle
- Repérer les différents acteurs et leurs missions
- Expliciter les dispositifs de formation et financements associés
- Identifier les solutions de co-construction et de co-financement de parcours de développement de compétences
- Repérer l'évolution des missions et compétences attendues des responsables formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives tout au long du module e-learning (vidéos, quiz, exercices, fiches à compléter, etc.), et en visio
- Nécessite une forte implication

## ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap